

Guide des pratiques exemplaires pour la **participation communautaire** aux projets énergétiques



Louis-Charles Vaillancourt

Moe Qureshi

CONSEIL DE CONSERVATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Guide des pratiques exemplaires pour la participation communautaire aux projets énergétiques

Auteurs

Louis-Charles Vaillancourt, Moe Qureshi
Conservation Council of New Brunswick



Conseil de conservation *du* Nouveau-Brunswick

180 rue St. John
Fredericton Nouveau-Brunswick
Canada E3B 4A9

T. (506) 458-8747
E. info@conservationcouncil.ca
www.conservationcouncil.ca



/conservationcouncil



/cc_nb

Fondé en 1969, le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick est le principal organisme public de protection de l'environnement. Membre du Club global 500 des Nations Unies, il œuvre pour trouver des solutions pratiques afin d'aider les personnes, les familles, les éducateurs, les gouvernements et les entreprises à protéger l'air que nous respirons et l'eau que nous buvons, nos forêts ainsi que les écosystèmes marin et terrestre, sur lesquels repose notre existence même.

Le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick souhaite saluer la généreuse participation financière de la Fondation européenne pour le climat, de Financeurs en environnement au Canada et de la Fondation Ivey, grâce à laquelle il a pu élaborer ce guide des pratiques exemplaires concernant la participation communautaire aux projets énergétiques.

TABLE DES MATIÈRES

01 SOMMAIRE.....	2
02 INTRODUCTION	3
03 LES CARACTÉRISTIQUES D'UN PROJET FRUCTUEUX.....	4
LA PERTINENCE	4
L'INCLUSIVITÉ.....	9
L'OPPORTUNITÉ.....	11
04 CONCLUSION	13
05 RÉFÉRENCES.....	14
06 ANNEXE	15
 TABLEAUX ET GRAPHIQUES	
Table 1 Résumé des stratégies pour la participation communautaire	7
Table 2 Liste de contrôle de la participation pertinente	8
Table 3 Liste de contrôle de la participation inclusive	10
Table 4 Liste de contrôle de la participation opportune	12

01

Sommaire

Possibilités de pratiques exemplaires pour la participation communautaire aux projets énergétiques

Comme le Canada s'est [engagé à atteindre la carboneutralité d'ici à 2050](#), il faut absolument passer aux énergies renouvelables. Les compagnies énergétiques canadiennes devront donc inévitablement développer des sources d'énergie de substitution pour servir leurs clients. Les projets comme les fermes éoliennes et solaires et les barrages hydroélectriques deviendront de plus en plus pratiques et rentables avec le temps.

Cependant, pour que des projets de cette nature soient fructueux, ils doivent avoir l'appui de la communauté dans laquelle ils sont menés. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. Comme nous l'avons vu avec les fermes éoliennes d'Anse-Bleue et Pokeshaw, ces deux projets ont échoué, car les communautés touchées étaient soit entièrement opposées, soit très divisées à leur propos (Voir notre rapport de 2022 [Pourquoi les projets d'énergie éolienne sont-ils voués à l'échec: les effets durables de l'injustice procédurale et distributive](#), pour une analyse extensive).

Ayant assisté à l'échec de projets énergétiques précédents à cause d'un manque de participation communautaire, notre équipe a décidé de rassembler des renseignements pertinents concernant la participation communautaire, les projets énergétiques acceptés et les projets énergétiques refusés afin d'établir des pratiques exemplaires pour la participation communautaire aux projets énergétiques.



Nous avons ainsi dégagé trois grandes composantes d'une participation communautaire fructueuse : la pertinence, l'inclusion et l'opportunité (P.I.O.). Ensemble, ces caractéristiques forment un fondement solide pour une participation positive et porteuse avec la communauté hôte.

02 Introduction

Lorsqu'on regarde les projets énergétiques proposés dans différentes communautés, nous constatons que la réaction de la communauté joue souvent un rôle crucial dans la réussite ou l'échec de ces projets.

Les projets comme la ferme éolienne proposée à Anse-Bleue, au Nouveau-Brunswick, sont l'exemple parfait de la façon dont une participation communautaire médiocre peut provoquer l'échec d'un projet. En revanche, nous constatons que plusieurs projets d'énergie éolienne, comme celui de la ferme éolienne de Stockyard Hill (dont il est question à l'annexe) qui a été approuvé par le conseil de l'énergie propre (*Clean Energy Council*) d'Australie, sont bien plus fructueux, car leurs promoteurs ont suivi un guide détaillé de pratiques exemplaires pour la participation communautaire.

Le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick a ainsi décidé d'élaborer son propre guide pour la participation communautaire aux projets énergétiques. Ce guide intègre le travail du Clean Energy Council (2018a; 2018b; 2018c; Lane et Hicks, 2019) parallèlement aux principes les plus pertinents issus

des guides des pratiques exemplaires d'autres organisations et à des études scientifiques (*Rand et Owen, 2017; Sena, 2018; Calvert, McVey et Kantamneni, 2017*).

L'objectif de ce guide est de fournir aux entreprises énergétiques les caractéristiques d'une participation communautaire efficace ainsi que des stratégies possibles.

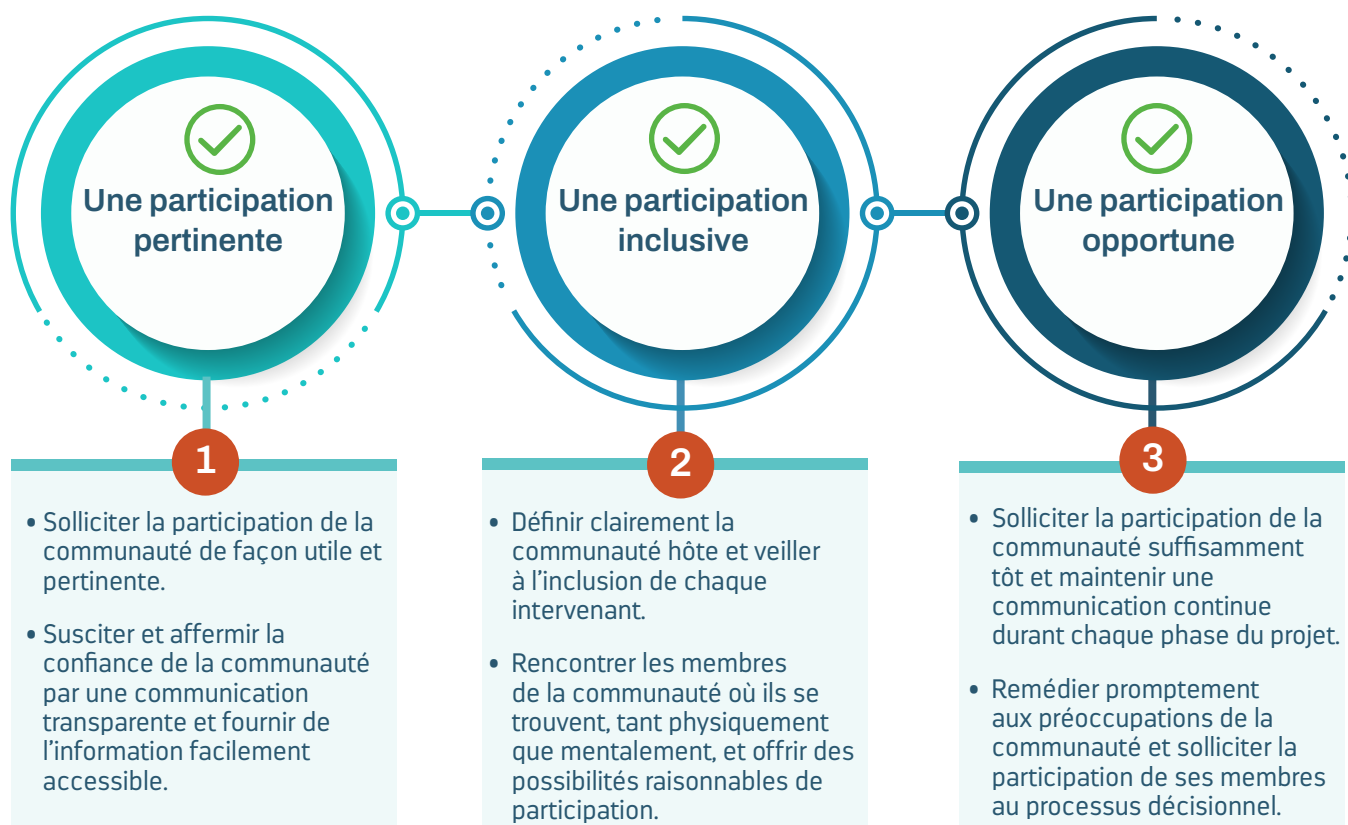
Ce guide donnera un bref aperçu des trois principales caractéristiques d'une participation communautaire fructueuse : la pertinence, l'inclusivité et l'opportunité (P.I.O), qui seront suivies par une liste de contrôle que les entreprises énergétiques peuvent utiliser pour établir leur plan de participation communautaire. Vous trouverez en annexe des exemples de la façon dont cette liste de contrôle peut être utilisée pour dégager les faiblesses d'un plan de participation communautaire.

L'objectif de ce guide est de fournir aux entreprises énergétiques les caractéristiques d'une participation communautaire efficace ainsi que des stratégies possibles.



03

Les Caractéristiques d'un projet fructueux



La Pertinence

Grâce à une consultation pertinente, les entreprises énergétiques peuvent établir une relation de confiance avec la communauté qu'elles tentent de desservir. Tel qu'indiqué dans notre précédent rapport (*Comeau, Gresh et Vaillancourt, 2022*), cette relation influe massivement sur la réussite d'un projet énergétique.

Le ministère de l'Énergie et du Changement climatique du Royaume-Uni (2015) recommande aux entreprises énergétiques d'accorder la priorité à la transparence et à l'accessibilité de l'information. Il est possible d'atteindre cet objectif en créant une structure claire que la communauté peut utiliser pour poser des questions et recevoir des réponses, comme l'utilisation de sites Web conviviaux et un réseau de soutien entre pairs en ligne, ou en créant un réseau de soutien

entre pairs en présentiel à l'aide d'une infrastructure communautaire existante. Les auteurs du rapport recommandent aussi de veiller à ce que les voies de communication entre les divers intervenants, dont les représentants gouvernementaux, les représentants d'entreprises et les autres intervenants concernés, soient ouvertes et accessibles.

La recherche montre également que le besoin de respect et d'aide de l'agence communautaire est un autre facteur important qui contribue à édifier la confiance communautaire (*Ross et Day, 2022*). Un moyen efficace d'atteindre cet objectif consiste à utiliser une structure de direction déjà existante dans la communauté pour solliciter la participation des intervenants concernés (*Sena, 2018*).

Des communications transparentes

La clé d'une participation pertinente est de maintenir la transparence tout au long du processus (*Sena, 2018; Villagrasa, 2023*). Dans le cas des projets refusés, comme ceux des fermes éoliennes d'Anse-Bleue et de Pokeshaw, les communautés locales ont perdu confiance dans les entreprises énergétiques à cause du manque de transparence entourant ces projets. Cet aspect a fait obstacle à une participation pertinente, car les membres de la communauté n'ont pas eu accès à l'information requise et n'ont ainsi pas eu l'occasion de se faire une opinion éclairée, ni la possibilité d'exprimer leurs craintes. Dans ces cas, un manque de transparence a obligé le public à chercher l'information manquante de façon autonome, ce qui a ouvert la porte à de la désinformation.

L'utilisation d'un fournisseur tiers pour donner au public des renseignements transparents concernant le projet est un moyen efficace de faire preuve de transparence tout en réduisant simultanément au maximum la propagation d'une désinformation (*Comeau, Gresh et Vaillancourt, 2022*).

Cependant, des voies de communication ouvertes à elles seules ne suffiront pas. En effet, les entreprises doivent traiter l'ensemble des craintes possibles qu'une communauté pourrait avoir, dont les effets sur le paysage, l'économie, le bruit et la circulation (*Clean Energy Council, 2018a*). Cet aspect est crucial, car c'est du côté de la demande, et non pas de l'approvisionnement, de l'équation que surviennent les problèmes susceptibles d'empêcher la progression de la nouvelle infrastructure (*Calvert, McVey et Kantamneni, 2017*).



Explorer les stratégies mobilisatrices

Il faut que les entreprises créent une voie de participation pertinente, soit à l'aide de structures sociales existantes, soit en créant de nouvelles plateformes sociales à des fins de participation. Selon le rapport Whitford pour le ministère de l'Énergie du Nouveau-Brunswick (2008), ces infrastructures doivent offrir des possibilités de consultation, d'éducation et de communication efficaces.

Les auteurs du guide des options de partage des avantages pour les projets d'énergies renouvelables (*Guide to Benefit Sharing Options for Renewable Energy Projects*) du Clean Energy Council (T. Lane et J. Hicks, 2019) reprennent les conclusions du rapport Whitford en soulignant le fait que, lorsqu'une entreprise offre seulement une bonne compensation (argent, responsabilité partagée, etc.) sans participation pertinente, le projet est souvent voué à l'échec. C'est pourquoi, lorsque l'entreprise sollicite de façon pertinente la participation de la communauté, même si elle offre une compensation moindre, la communauté peut tout de même accepter le projet simplement parce que sa participation a été sollicitée.

Un bon moyen de faciliter ce processus est d'amener

des ébauches de documents lors des séances de consultation. Lorsqu'une entreprise agit de la sorte, elle montre sa volonté de tenir compte des opinions de la communauté concernée et qu'elle ne tente pas seulement de donner l'impression d'avoir l'esprit ouvert. Par contre, si elle apporte une carte de projet déjà finalisée, elle donne l'impression qu'elle n'entend pas prendre en considération les préoccupations de la communauté, tandis qu'une ébauche témoigne de son ouverture à la rétroaction de la communauté.

Des stratégies, comme celles mentionnées ci-dessus, sont mises en place pour éviter ce que Rand et Hoen (2017) appellent le cadre de travail « Décider-Annoncer-Défendre » pour les projets énergétiques. En se montrant ouverte aux différentes techniques mentionnées, l'entreprise adopte davantage un cadre de travail « Envisager-Modifier-Procéder », qui correspond à une participation pertinente.

Il est crucial que l'entreprise énergétique tire parti de stratégies mobilisatrices éprouvées pour atteindre la communauté plus efficacement. Vous trouverez au Tableau 1 les pratiques exemplaires et les formats médiatiques proposés pour les différents types de stratégies.



TABEAU 1 RÉSUMÉ DES STRATÉGIES POUR LA PARTICIPATION

 Sollicitation médiatique	Médias imprimés et numériques, communiqués, émissions radiophoniques et mises à jour du conseil.	Tirer parti des relations avec les médias et des réseaux médiatiques existants. Publier régulièrement des mises à jour et des jalons de projet pour maintenir l'intérêt et tenir la communauté au courant.
 Campagnes d'information	Médias sociaux, dépliants, affiches, contenus pour expositions, envois postaux et bulletins.	Identifier clairement le public cible. Utiliser un langage simple et des images pour les thèmes majeurs. Tirer parti des ressources locales et des partenaires communautaires comme réseaux de prestation.
 Initiatives éducatives	Conférences, exposés didactiques publics, documents politiques, rapports techniques et articles examinés par les pairs.	Traiter les attentes du public dès le départ. Définir et décrire clairement la portée, le caractère et l'objectif des initiatives éducatives en une seule étape d'une stratégie mobilisatrice globale. Faire en sorte que les délibérations soient accessibles à un public plus large.
 Collecte de renseignements	Principaux intervenants communautaires institutionnels, membres sous-desservis et sous-représentés de la communauté.	Un ras-le-bol vis-à-vis du sondage peut se manifester rapidement. Établissez clairement les objectifs du sondage et éliminez les questions « sympathiques » pour ne conserver que les questions « essentielles ». Organiser des consultations concernant des événements qui se sont déjà produits dans la communauté.
 Une vision commune	Cartographie du projet, charrettes de conception, atelier de visualisation, discussions animées, forums d'intervenants, groupes consultatifs et cellules de planification.	Traiter les attentes du public dès le départ. Tenter d'obtenir le consensus grâce à un processus clair. En l'absence de consensus, faire preuve de transparence. La seule chose pire qu'une absence de consensus est la fausse impression d'avoir obtenu un consensus.
 Habilitation de la mise en œuvre	Technique Delphi, charrettes de conception, jury de citoyens, comités consultatifs locaux, comités directeurs, intermédiaires et retombées collectives.	Tester les conditions dans lesquelles la participation communautaire a le plus de chance de donner lieu à des résultats fructueux pour le gouvernement local, la communauté et les principaux intervenants.

Adapté de Calvert, McVey et Kantamneni (2017)

TABLEAU 2. LISTE DE CONTRÔLE DE LA PARTICIPATION PERTINENTE

Catégorie	Mesures	Oui	Non
Transparence	Est-ce que tous les membres de la communauté ont accès à tous les détails du projet?		
	Est-ce que l'information présentée est objective, complète, précise et équilibrée?		
	Est-ce que l'information est présentée dans la langue par chaque sous-section de la communauté?		
Plateformes consacrées à la participation	Est-ce que la structure de communication entre l'entreprise et la communauté est clairement établie et facile à utiliser?		
	Est-ce que l'inclusion des dirigeants communautaires est considérée comme une composante majeure de la structure de communication?		
	Y a-t-il divers moyens que les citoyens peuvent utiliser pour communiquer avec leur pairs et la communauté plus vaste pour engager la discussion, partager de l'information et répondre aux questions? (Par ex., site Web, réseau d'entraide en ligne, réseau d'entraide en personne)		
	Est-ce que les méthodes et les structures de participation correspondent aux objectifs de communication et au stade du projet? (Voir Tableau 1)		
Réception de la rétroaction et traitement des problèmes potentiels	Est-ce que toutes les craintes possibles sont traitées lors des séances de consultation? (Par ex., répercussions esthétiques, pollution sonore, circulation accrue sur les principales routes, et retombées pour l'économie locale, etc.)		

L'inclusivité

Les entreprises énergétiques doivent clairement définir ce qu'elles entendent par « la communauté », qui fait partie de la communauté et veiller à solliciter les membres les plus concernés de la communauté (Lane et Hicks, 2019). Bien que certains règlements provinciaux ou fédéraux aient des définitions retreintes de « la communauté », il n'en reste pas moins que les entreprises énergétiques ont la responsabilité de regarder au-delà de la portée de ces définitions limitées. Comme nous l'avons constaté avec le projet refusé d'Anse-Bleue, l'entreprise énergétique a suivi une directive peu pertinente du gouvernement provincial qui excluait la communauté hôte, ce qui provoqué un manque de soutien envers le projet.



Pour donner suite à cet objectif, il est vital de rencontrer la communauté où elle se trouve « physiquement » et « mentalement » (Ross et Day, 2022). Le but est de témoigner de l'empathie vis-à-vis des préoccupations de la communauté et de rendre la participation des intervenants aussi aisée et exempte de stress que possible. C'est-à-dire faire en sorte que les séances de consultation soient accessibles, que l'information soit communiquée dans un langage approprié et à un moment qui convienne à la communauté, et que l'information technique soit transmise d'une façon accessible à des novices.

De plus, l'Association canadienne de l'énergie éolienne (2012) recommande que tous les intervenants définis comme « la communauté » aient la possibilité d'assister et de participer au processus de participation et de consultation. Ici également, le cas d'Anse Bleue est un bon exemple de l'importance de veiller à ce que les séances de consultation communautaire soient accessibles à l'ensemble de la communauté.

À Anse-Bleue, l'entreprise a remis les invitations lors de sa première séance consultation seulement deux jours avant l'événement. La séance a eu lieu en anglais, bien que la principale langue de la communauté soit le français. De plus, la séance a été organisée à 52 km à l'extérieur de la communauté (à environ 40 minutes de route). Comme le préavis pour cette première séance était court et que l'emplacement était peu pratique, un grand pourcentage de la communauté n'a pas pu y assister. C'est pourquoi les gens ont eu le sentiment que l'entreprise ne faisait pas suffisamment d'efforts pour mobiliser la population de façon pertinente, ce qui a provoqué l'effondrement du projet.

Toutefois, un autre facteur important dont les entreprises énergétiques doivent tenir compte est signalé par le groupe de travail sur l'initiative énergétique de la communauté de Guelph (Guelph Community Energy Initiative Task Force) (Calvert, McVey et Kantamneni, 2017) et l'Association canadienne de l'énergie renouvelable (2017). C'est à l'entreprise qu'il appartient d'aller vers la communauté, pas l'inverse. L'entreprise est dans une meilleure position, car elle a les connaissances et les ressources requises pour créer un environnement favorable à la participation (Association canadienne de l'énergie renouvelable, 2017). Il est impossible de trop insister sur l'importance de cet aspect. Les communautés ne sollicitent souvent pas les entreprises lorsque c'est à elles que revient la responsabilité de faire le premier pas et de s'informer (Calvert, McVey et Kantamneni, 2017).

TABLEAU 3: LISTE DE CONTRÔLE DE LA PARTICIPATION INCLUSIVE

Catégorie	Mesures	Oui	Non
La communauté	Est-ce que le concept de « la communauté » est clairement défini et compris tant par l'entreprise que par la communauté?		
	Est-ce que la définition de « la communauté » comprend tous les intervenants possibles susceptibles d'être touchés par la construction d'un projet?		
La mobilisation	Est-ce que les séances de consultation sont physiquement accessibles à l'ensemble de la communauté?		
	Est-ce que les séances de consultation sont planifiées pour chaque sous-section de « la communauté » en vue de clarifier les objectifs à long terme de chaque groupe?		
	Est-ce que les méthodes de sollicitation de l'entreprise tiennent compte de différentes langues?		
	Est-ce que l'entreprise utilise divers médias pour atteindre tous les membres de la communauté, y compris ceux qui ont un handicap visuel ou auditif, un trouble de l'apprentissage ou des problèmes de lecture? (Par ex., texte, audio, graphiques ou vidéo)?		
Le rayonnement	Est-ce que l'entreprise prend des mesures concrètes pour solliciter la communauté, au lieu d'attendre que la communauté communique avec elle?		
	Est-ce que l'entreprise offre des ressources éducatives (par ex., vidéos, dépliants, etc.)?		

L'opportunité

Le dernier aspect dont il faut tenir compte est l'opportunité. Le concept d'« opportunité » désigne un processus de participation qui commence tôt et se poursuit tout au long du projet.

Mais, premièrement et avant tout, il s'agit d'une consultation précoce. Ce point est traité dans la majorité des contenus examinés pour ce guide. Le Clean Energy Council (*Lane et Hicks, 2019; 2018a; 2018b*) le décrit comme une approche efficace pour transmettre de l'information au bon moment et remédier aux préoccupations communautaires. Les auteurs du rapport Whitford pour le ministère de l'Énergie du Nouveau-Brunswick (2008) et ceux du rapport de Calvert, McVey, et Kantamneni pour la Guelph Community Energy Initiative Task mettent aussi en lumière ce point.

Dans leur rapport pour le groupe de travail sur l'initiative énergétique de la communauté de Guelph (2017), Calvert, McVey et Kantamneni affirment que, sans consultation préalable, les projets énergétiques perdent leur légitimité aux yeux du public. Ils ont aussi découvert lors de leurs recherches qu'une sollicitation précoce permet aux entreprises énergétiques de découvrir les premières attentes des membres de la communauté. En établissant les

attentes de la communauté, les entreprises ont plus de chance de réussir. Les auteurs du rapport Whitford soulignent cette idée en relevant qu'une participation communautaire qui commence seulement après l'émission des permis de développement s'accompagne souvent de résultats négatifs.

Cependant, une sollicitation précoce à elle seule ne suffira pas. Pour obtenir l'appui de la communauté, il faut mener des consultations continues durant tout le processus participatif. Selon le Clean Energy Council (2018b), il est possible d'atteindre cet objectif en veillant à ce que ces stratégies de participation soient en place pour chacune des six phases d'un projet énergétique indiquées ci-dessous.

Grâce à cette façon de faire, les communautés concernées sont tenues au courant, l'entreprise peut remédier rapidement aux enjeux et le projet devient légitime en raison de sa transparence.

- ➔ **Phase 1** : Sélection du lieu
- ➔ **Phase 2** : Faisabilité du projet
- ➔ **Phase 3** : Planification et approbation
- ➔ **Phase 4** : Construction
- ➔ **Phase 5** : Mise en service
- ➔ **Phase 6** : Mise hors service



TABLEAU 4 : LISTE DE CONTRÔLE DE LA PARTICIPATION OPPORTUNE

Catégorie	Mesures	Oui	Non
Précoce	Est-ce que la première séance de consultation est prévue le plus tôt possible?		
	Est-ce que la première séance de consultation a lieu avant l'obtention d'un permis de développement.		
	Est-ce que le moment de la première séance de consultation donne à l'entreprise suffisamment de temps pour traiter les préoccupations communautaires?		
Continu	Est-ce que les séances de consultation sont programmées avant, durant et après la phase de sélection du site?		
	Est-ce que des séances de consultation sont programmées avant, durant et après la phase de faisabilité du projet?		
	Est-ce que des séances de consultation sont programmées avant, durant et après la phase de planification et d'approbation?		
	Est-ce que des séances de consultation sont programmées avant, durant et après la phase de construction?		
	Est-ce que des séances de consultation sont programmées avant, durant et après la phase de mise en service?		
	Est-ce que des séances de consultation sont programmées avant, durant et après la phase de mise hors service?		

04 Conclusion

Le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick préconise l'adoption des énergies renouvelables dans l'ensemble de la province et de la nation. Conformément à cette mission, nous présentons ces directives optimales afin d'aider les entreprises énergétiques à mener à bien leurs projets, tant au Canada qu'à l'étranger.

Nous croyons fermement que le cadre de travail P.I.O. appuie la réussite potentielle d'un projet. En sollicitant activement la communauté hôte, les promoteurs des projets d'énergie renouvelable peuvent non seulement obtenir des renseignements utiles concernant les préférences et les besoins locaux, mais aussi favoriser un sentiment de partie prenante et de responsabilité commune qui, en bout de ligne, contribue à la viabilité à long terme des solutions fondées sur l'énergie propre ainsi qu'au bien-être global de la communauté.

1. Une participation pertinente

- a. Solliciter la participation de la communauté de façon utile et pertinente.
- b. Susciter et affermir la confiance par une communication transparente et fournir de l'information facilement accessible.

2. Une participation inclusive

- a. Définir clairement la communauté hôte et veiller à inclure chaque intervenant.
- b. Rencontrer les membres de la communauté où ils se trouvent, tant physiquement que mentalement, et offrir des possibilités de participation raisonnables.

3. Une participation opportune

- a. Solliciter la participation de la communauté suffisamment tôt et maintenir une communication continue durant chaque phase du projet.
- b. Remédier promptement aux préoccupations de la communauté et solliciter la participation de ses membres au processus décisionnel.



05

Références

- Calvert, K., McVey, I., et Kantamneni, A. (2017). [Placing the 'Community' in Community Energy Planning](#). Guelph Community Energy Initiative Task Force.
- Association canadienne de l'énergie renouvelable. (2017). [Wind Energy Development: Best Practices for Indigenous & Public Engagement](#).
- Association canadienne de l'énergie éolienne. (2012). [Wind Energy Development: Best Practices for Community Engagement and Public Consultation](#).
- Clean Energy Council. (2018a). [Community Engagement Guidelines for Building Powerlines for Renewable Energy Developments: A Guide for Proponents, Landholders, and Communities](#).
- Clean Energy Council. (2018b). [Community Engagement Guidelines: For the Australian Wind Industry](#).
- Clean Energy Council. (2018c). [Best Practices Guidelines: For Implementation of Wind Energy Projects in Australia](#).
- Comeau, L., Gresh, E., & Vaillancourt, L-C. (2022). [Pourquoi les projets d'énergie éolienne sont ils voués à l'échec : les effets durables de l'injustice procédurale et distributive. Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick](#)
- Ministère de l'Énergie et du Changement climatique. Royaume-Uni (2015). [Community Energy Strategy Update](#).
- Lane, T., et Hicks, J. (2019). [A Guide to Benefit Sharing Options for Renewable Energy Projects](#). Clean Energy Council.
- Rand, J. et Hoen, B. (2017) [Thirty Years of North American Wind Energy Acceptance Research: What Have We Learned?](#) Lawrence Berkeley National Laboratory.
- Ross, L. et Day, M. (2022). [Community Energy Planning: Best Practices and Lessons Learned in NREL's Work with Communities](#). Joint Institute for Strategic Energy Analysis (JISEA).
- Sena, K. (2018). [Best Practices in Community Engagement in Energy Projects: Case Studies from Kenya, Tanzania and Haiti](#).
- Ministère de l'Énergie des É.-U. : Énergies fossiles et gestion du carbone. (2022). [Creating a Community and Stakeholder Engagement Plan](#).
- Villagrasa, D. (2023) [Green Hydrogen: Key Success Criteria for Sustainable Trade & Production: Summary of the Synthesis Based on Consultations in Africa & Latin America](#). Brot für die Welt.
- Whitford, J. (2008) RAPPORT : [Les dispositions types en matière d'éoliennes et de pratiques exemplaires à l'intention des municipalités, des collectivités rurales et des secteurs non constitués en municipalité du Nouveau-Brunswick](#). Ministère de l'Énergie, Nouveau Brunswick.

06

Annexe

Il est possible d'appliquer les listes de contrôle P.I.O. à d'anciens projets pour mieux saisir pourquoi ce guide laisse entendre que les stratégies de participation influent sur les résultats des projets énergétiques. Dans cette analyse comparative, nous donnons deux exemples de projets énergétiques, l'un fructueux et l'autre pas.

Nous commencerons par examiner la ferme éolienne de Stockyard Hill, qui est un projet d'énergie éolienne mené par Goldwind en Australie. Nous examinerons ensuite le projet de ferme éolienne refusé d'Anse-Bleue, que nous avons étudié l'été dernier.

C'est au meilleur de notre connaissance que nous avons rempli les listes de contrôle qui ne peuvent être utilisées à leur plein potentiel que par l'entreprise responsable du projet.

Catégorie	Mesures	Ferme éolienne de Stockyard	Anse-Bleue
Transparence	Est-ce que tous les membres de la communauté ont accès à tous les détails du projet?	Divers rapports sont disponibles sur le site Web avec tous les renseignements nécessaires. Les consultations sont disponibles sur demande.	Au début, seuls les propriétaires des terrains que l'entreprise convoitait étaient contactés.
	Est-ce que l'information présentée est objective, complète, précise et équilibrée?	Des organisations tiers (CNC Project Management, AUS Eco Solutions et SMEC) ont contribué au rapport annuel sur la conformité publié en ligne.	Bien que cela ne fût pas le cas, on a dit aux propriétaires que d'autres membres de la communauté avaient déjà accepté le projet. Tous les propriétaires ciblés ont été soumis à la même tactique.
	Est-ce que l'information est présentée dans la langue de chaque sous-section de la communauté?	L'information a été donnée en anglais, la principale langue de l'Australie.	Bien que la communauté soit principalement francophone, l'anglais était la seule langue offerte au départ.
Plateformes consacrées à la participation	Est-ce que la structure de communication entre l'entreprise et la communauté est clairement établie et facile à utiliser?	Un rapide coup d'œil du site Web révèle de multiples options de communication et un système de navigation logique.	En raison de la perte de la confiance communautaire, l'utilisation d'un tiers n'a pas renforcé la structure de communication.
	Est-ce que l'inclusion des dirigeants communautaires est considérée comme une composante majeure de la structure de communication?	L'entreprise énergétique a communiqué avec des dirigeants communautaires pour créer un « groupe de référence communautaire », qui a servi de lien entre l'entreprise et la communauté.	Au début, c'étaient les dirigeants communautaires qui avaient la responsabilité de s'organiser pour communiquer avec l'entreprise (NAVECO).
	Y a-t-il divers moyens que les citoyens peuvent utiliser pour communiquer avec leur pairs et la communauté plus vaste pour engager la discussion, partager de l'information et répondre aux questions? (Par ex., site Web, réseau d'entraide en ligne, réseau d'entraide en personne)	La communauté peut communiquer de diverses manières, notamment en personne, par téléphone, par courrier postal, par courriel ainsi que dans le cadre du « Groupe de référence communautaire ».	S/O (tous les renseignements pertinents ont été retirés du site Web)
	Est-ce que les méthodes et les structures de participation correspondent aux objectifs de communication et au stade du projet? (Voir Tableau 1)	S/O	Le format de la participation était assez limité et non adapté aux étapes du projet.
Réception de la rétroaction et traitement des problèmes potentiels	Est-ce que toutes les craintes possibles sont traitées lors des séances de consultation? (Par ex., répercussions esthétiques, pollution sonore, circulation accrue sur les principales routes, et retombées pour l'économie locale, etc.)	Les auteurs du rapport annuel ont traité les enjeux soulevés par la communauté, comme la protection de l'habitat de l'amphibien rayé et du papillon doré du soleil.	Certains des enjeux soulevés par la communauté ont été traités, mais pas tous. (CCNB, 2022)

Catégorie	Mesures	Ferme éolienne de Stockyard	Anse-Bleue
La communauté	Est-ce que le concept de « la communauté » est clairement défini et compris tant par l'entreprise que par la communauté?	S/O	Le concept de la communauté était inclusif, ce qui a permis à Bathurst (à peu près à 50 km d'Anse-Bleue) de faire partie de « la communauté ».
	Est-ce que la définition de « la communauté » comprend tous les intervenants possibles susceptibles d'être touchés par la construction d'un projet?	La formation d'un « Groupe de référence communautaire » a permis la représentation diverse et inclusive de la communauté.	Comme la définition de la communauté est large, les personnes résidant à Anse-Bleue ont eu une influence limitée sur le projet.
La mobilisation	Est-ce que les séances de consultation sont physiquement accessibles à l'ensemble de la communauté?	Grâce au « Groupe de référence communautaire », il y a eu une représentation diverse et inclusive de la communauté.	Seules les personnes dont le terrain serait directement touchée ont été incluses à la séance de consultation précoce. Une réunion pour toute la communauté a été tenue à Bathurst, loin d'Anse-Bleue.
	Est-ce que les séances de consultation sont planifiées pour chaque sous-section de « la communauté » en vue de clarifier les objectifs à long terme de chaque groupe?	L'équipe responsable du projet visite toutes les résidences environnantes. L'équipe responsable du projet organise aussi sur demande des réunions en personne, et est disposée à héberger des exposés pour les groupes communautaires intéressés à en savoir plus.	Suite à l'opposition manifestée à la séance de Bathurst, d'autres séances de consultation ont été planifiées.
	Est-ce que les méthodes de sollicitation de l'entreprise tiennent compte de différentes langues?	Des séances de consultation ont été organisées en anglais dans une communauté exclusivement anglophone.	Une communauté francophone a, au départ, reçu un exposé en anglais.
	Est-ce que l'entreprise utilise divers médias pour atteindre tous les membres de la communauté, y compris ceux qui ont un handicap visuel ou auditif, un trouble de l'apprentissage ou des problèmes de lecture? (Par ex., texte, audio, graphiques ou vidéo)	Des vidéos, des photos et des échéanciers sont disponibles sur le site Web. De plus, l'équipe du projet offre des rencontres individuelles.	La majorité du contenu présenté était sous forme de texte; cependant, certaines présentations comprenaient des graphiques et des PowerPoints.
Le rayonnement	Est-ce que l'entreprise prend des mesures concrètes pour solliciter la communauté, au lieu d'attendre que la communauté communique avec elle?	La création d'un « Groupe de référence communautaire » témoigne d'une volonté d'accepter la rétroaction de la communauté. Malgré tout, les membres de la communauté ont dû poser leur candidature pour devenir membres du groupe, ce qui a limité la portée de la rétroaction reçue. C'est pourquoi il aurait été plus efficace de communiquer en personne avec les gens.	La communauté d'Anse-Bleue a dû consentir de nombreux efforts en termes de communication, notamment en forçant le déplacement de certains rencontres dans la communauté et en demandant la traduction de certains documents.
	Est-ce que l'entreprise offre des ressources éducatives (par ex., vidéos, dépliants, etc.)?	S/O	S/O

Catégorie	Mesures	Ferme éolienne de Stockyard	Anse-Bleue
Précoce	Est-ce que la première séance de consultation est prévue le plus tôt possible?	S/O	Pas inclusive, mais précoce
	Est-ce que la première séance de consultation a lieu avant l'obtention d'un permis de développement?	S/O	Oui.
	Est-ce que le moment de la première séance de consultation donne à la communauté suffisamment de temps pour traiter les préoccupations communautaires?	S/O	L'entreprise n'a pas donné un préavis suffisant pour la première séance de consultation. C'est pourquoi les gens d'Anse-Bleue ont eu de la difficulté à y assister ou à soulever des enjeux. Aussi, l'entreprise énergétique n'a pas donné suffisamment de temps aux membres de la communauté pour qu'ils puissent soulever des enjeux.
Continu	Est-ce que des séances de consultation sont programmées avant, durant et après la phase de sélection du site?	S/O	La vaste majorité des rencontres ont été menées individuellement avec des propriétaires.
	Est-ce que les séances de consultation sont programmées avant, durant ou après la phase de faisabilité du projet?	S/O	Oui. Cependant, l'entreprise énergétique a essuyé la plus forte opposition durant cette phase à cause d'une perte de la confiance communautaire durant les phases précédentes du projet.
	Est-ce que des séances de consultation sont programmées avant, durant et après la phase de planification et d'approbation?	S/O	S/O
	Est-ce que des séances de consultation sont programmées avant, durant et après la phase de construction?	Entre mars 2018 et décembre 2020, la communauté a reçu de fréquentes mises à jour concernant la construction du projet, soit environ deux fois par mois.	S/O
	Est-ce que des séances de consultation sont programmées avant, durant et après la phase de mise en service?	Les bulletins publiés sur le site Web sont la principale source de mises à jour.	S/O
	Est-ce que des séances de consultation sont programmées avant, durant et après la phase de mise hors service?	S/O	S/O